



SOMMAIRE

Discours du maire.....	1
Rappel pour le déneigement	7
Interdiction de stationner.....	7
Patinoire de Piopolis.....	7
Vœux de Noël.....	8
Inventaire des terrains	8
Comité qualité environnement	8
Concert de Noël.....	8
Souper de Noël	9
Familles, lac et village en fête	9
FADOQ vs Âge d'or	9
Comité du P'tit Bonheur de Piopolis....	10
Nouvelles de la Fabrique.....	11

DISCOURS DU MAIRE

Il me fait plaisir, à titre de maire, de vous informer sur la situation financière de la Municipalité de Piopolis conformément aux exigences de la Loi.

Les états financiers de 2006

Revenus

	Réalisations	Budget
Taxes	465 430	459 928
Paiements tenant lieu de taxes	10 171	6 527
Autres revenus de sources locales	246 482	173 915
Transferts	15 223	20 041
Total	737 306	660 411

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	161 936	154 779
Sécurité publique	81 222	90 414
Transport	173 054	168 334
Hygiène du milieu	70 601	62 334
Aménagement, urbanisme et développement	34 901	28 255
Loisir et culture	95 440	76 915
Frais de financement	9 281	10 453
Total	626 435	591 484

Autres activités financières

Remboursement de la dette à long terme	18 700	18 700
Autres transferts aux activités d'investissement	42 462	41 073
Total	61 162	59 773

Surplus avant affectation	49 709	9 154
Surplus accumulé non affecté	400	0
Surplus accumulé affecté	0	(9 154)
Surplus de l'exercice	50 109\$	0\$

De plus, le bilan nous apprend que l'avoir net des contribuables est de 797 178\$ incluant un surplus accumulé de 133 380\$.

Le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2006

Nos vérificateurs, le cabinet de comptables **Raymond Chabot Grant Thornton** affirme que les «... états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.»

Le programme triennal d'immobilisation 2007-2008-2009

	2007	2008	2009
Amélioration édifice municipal	2 000\$	20 000\$	40 000\$
Chemins municipaux	20 000\$		
Aqueduc et égouts		4 000 000\$ ⁽¹⁾	
Quai du village	10 000\$		
Patinoire	6 000\$		
Machinerie (création d'une réserve)	8 000\$	8 000\$	8 000\$
Sécurité publique : schéma incendie	10 000\$		
Camping : système d'épuration		30 000\$	
Toilette publique au cœur du village		20 000\$	
Total	56 000\$	4 078 000\$	48 000\$

⁽¹⁾ Projet conditionnel à l'obtention de subventions

Rémunération et allocation des dépenses des membres du Conseil en 2007

	Rémunération	Allocation des dépenses	Total
Maire	4 461\$	2 231\$	6 692\$
Conseiller (ère)	1 487\$	744\$	2 231\$
Total pour l'ensemble du conseil	13 383\$	6 695\$	20 078\$

Situation financière et réalisations de l'exercice 2007

L'année 2007 a été marquée par la tenue d'un référendum sur le règlement de zonage (particulièrement sur l'usage des roulotte) le 25 février occasionnant des dépenses de 3 450\$ pour la tenue du scrutin seulement.

Ensuite, les réparations au quai du Village, commencées en 2006, se sont poursuivies en 2007 avec la construction de la pergola. Le coût total est de 72 042\$ réparti sur les deux années. Cependant, la Municipalité a obtenu des subventions de 57 500 \$ pour ces travaux.

D'autre part, l'entretien de l'édifice municipal a nécessité des investissements importants de 41 392\$.

Le Conseil a aussi procédé à l'achat d'une nouvelle camionnette au prix de 21 037\$ et a amélioré les chemins municipaux, particulièrement le rang des Grenier et le chemin Beaulé, pour un montant de 15 700\$.

Enfin, le Camping municipal termine la saison avec un chiffre d'affaire de 54 260\$ et un surplus d'opération de 3 000\$ affecté à l'achat de kayaks, pour en faire la location dès 2008 auprès des citoyens et des campeurs et ainsi assurer la continuation de ce sport de plus en plus populaire.

Nous pouvons affirmer, d'après les revenus et dépenses à ce jour, que le budget 2007 sera respecté. Il faut toutefois se rappeler que pour boucler ce budget, le Conseil a approprié un montant de 40 134\$ du surplus accumulé ce qui réduira le surplus à un peu plus de 90 000\$.

Adjudication de contrats pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007

➤ Contrats de plus de 25 000 \$

Contractant	Montant	Objet du contrat
Ministère des finances	63 871\$	Sûreté du Québec
MRC du Granit	51 663\$	Quotes-parts 2007
Construction Roy-Fontaine Inc.	29 867\$	Construction de la pergola

- Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contractant	Montant	Objet du contrat
MRC du Granit	22 127\$	Collecte des ordures et du recyclage
	10 951\$	Collecte des boues
	4 337\$	Location de bacs à ordures
Menuiserie Mathieu Croteau Enr.	2 265\$	Réparation de la Tour à feu
	4 503\$	Remplacer les gouttières de l'édifice municipal
	9 145\$	Refaire les escaliers et galeries du logement de l'édifice municipal
	20 632\$	Remplacer les fenêtres du rez-de-chaussée de l'édifice municipal (incluant matériel et main-d'œuvre)

Orientation générale pour 2008

- La Municipalité, avec l'accord de la population, souhaite pouvoir réaliser les travaux d'aqueduc et d'égouts dans le village en 2008.
- L'entretien de l'édifice municipal se poursuivra avec le remplacement des fenêtres de l'étage.
- La mise en œuvre du schéma de couverture de risques d'incendie devrait débuter en 2008. De plus, nous aurons à travailler à la mise en place d'un schéma de protection civile.
- Comme la Municipalité de Piopolis se trouve sur l'itinéraire de la nouvelle route touristique de l'Estrie : «la Route des sommets», des frais de signalisation routière et des aménagements touristiques sont à prévoir.

- Dans notre souci de protéger l'environnement, des travaux seront effectués au Camping municipal afin de réduire les effets néfastes de l'érosion dans le lac Mégantic.
- Nous prévoyons une hausse importante du rôle d'évaluation (environ 45%) de la Municipalité et, par conséquent, un réajustement du taux de taxation.
- La Municipalité sera appelée à participer à l'élaboration de la planification stratégique de la MRC pour les prochaines années.

En somme, le budget de l'année 2008 et le plan triennal d'immobilisation seront élaborés en fonction des priorités déterminées par le Conseil dans la planification de son développement.

Conclusion

La Municipalité est fière des réalisations de 2007 et est confiante de pouvoir enfin réaliser les travaux d'aqueduc et d'égouts dans le village durant la prochaine année. Je veux profiter de ce discours pour remercier chaleureusement les conseillères : mesdames Martine Bastien, Marie-Claire Thivierge et Claudette Grenier; les conseillers : messieurs Germain Grenier, Serge Gosselin et François Villemaire et les employés de la Municipalité qui travaillent consciencieusement au bien être de notre collectivité. Je tiens aussi à souligner le travail remarquable et indispensable de notre directrice générale, madame Julie Cloutier, et de notre inspecteur municipal, monsieur Robert Turcotte.

Déposé ce 5^e jour de novembre 2007.

Marc Beaulé
Maire

RAPPEL POUR LE DÉNEIGEMENT

Avec l'hiver qui arrive à grands pas et, par conséquent les bordées de neige, il est important de savoir que l'emprise routière est constituée d'une voie de circulation et de ses accotements. Ainsi les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. C'est votre devoir de bien déposer vos bacs dans votre entrée de cours et non pas sur l'emprise de la voie publique; ceci dans le but de faciliter le travail du personnel de déneigement qui n'auront pas à contourner les bacs.

De plus, il est interdit de déneiger son entrée sur la voie publique. Cette pratique est dangereuse pour la circulation automobile et pour les employés et les équipements de déneigement de la Municipalité. Dans un autre ordre d'idées, saviez-vous que l'installation d'une boîte aux lettres en bordure d'un chemin constitue une tolérance du Ministère des transports et de la Municipalité et non un droit acquis? Bon hiver et bon pelletage!

INTERDICTION DE STATIONNER

Nous tenons à vous rappeler l'article 12 du règlement 1999-006 relatif au stationnement : «Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce sur tout le territoire de la Municipalité de Piopolis».

PATINOIRE DE PIOPOLIS

Voici l'horaire pour la prochaine saison de patinage.

Jeudi :	17h30 à 20h00
Vendredi :	17h30 à 22h00
Samedi :	13h00 à 16h30 et de 18h00 à 22h00
Dimanche :	13h00 à 17h00

À noter que cet horaire peut être variable dépendant de l'achalandage.

Jours fériés et congés scolaires : 13h00 à 16h30 et 18h00 à 22h00
FERMÉ le 25 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2008.

VOEUX DE NOËL



En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Piopolis ainsi que les employés municipaux désirent vous souhaiter leurs meilleurs vœux de paix, santé, bonheur et prospérité. Que la prochaine année soit, pour vous et les vôtres, remplie de moments merveilleux se prolongeant tout au cours de l'année.

INVENTAIRE DES TERRAINS

Nous voulons mettre à jour l'inventaire des terrains à vendre dans la Municipalité. Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par voie téléphonique au 819-583-3953, par télécopie au 819-583-1467 ou par courriel à l'adresse électronique suivante adm.piopolis@axion.ca. Merci de votre collaboration!

COMITÉ QUALITÉ ENVIRONNEMENT

Un nouveau comité a vu le jour à Piopolis. Nous vous invitons à lire leur journal qui se nomme "Vert-Piopolis" ci-joint.

CONCERT DE NOËL

Le Festival St-Zénon-de-Piopolis présente un concert hors-série avec la Société lyrique de la Nouvelle-Beauce qui aura lieu le samedi 8 décembre à 20h à l'Église St-Zénon de Piopolis. Pour information et réservation, composer le 819-583-1946.

SOUPER DE NOËL

L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale et le club de l'Âge d'Or tiendront leur souper de Noël 2007 le vendredi 7 décembre à 17H30 à la salle municipale. Ceux et celles qui désirent y participer, que vous soyez membres ou non de ces deux organismes, vous pouvez rejoindre soit Madame Jeannine Guérin Grenier au 819-583-0270 ou Madame Lucie Boutin Lafontaine au 819-583-4584.

FAMILLES, LAC ET VILLAGE EN FÊTE

La prochaine édition du festival «Piopolis : familles, lac et village en fête» aura lieu le samedi 9 février 2008. À inscrire dans votre agenda! Il serait agréable de voir plusieurs résidences décorées sur la rue Principale pour l'événement.

FADOQ VERSUS ÂGE D'OR

Pourquoi utilise t-on FADOQ plutôt qu'Âge d'or? Au réseau FADOQ, on mise beaucoup plus sur l'esprit des membres que sur l'âge. Donc, il est rare maintenant d'entendre parler de l'Âge d'Or, des aînés, des retraités ou des 50 ans et plus.

Dans l'esprit des membres de la FADOQ, il est important d'appartenir à un réseau qui se préoccupe des droits et du mieux-être de ses membres dans des dossiers sociaux importants. Que l'on pense à la gratuité des médicaments, au transport adapté ou encore au partage des revenus à la retraite, pour ne nommer que ceux-là.

C'est encore la FADOQ qui se porte à la défense des personnes maltraitées dans certains centres ou résidences et qui surveille de près le gouvernement quand il s'agit d'enjeux importants. Pensons au logement, au soutien à domicile, aux proches aidants, etc. En adhérant à la FADOQ, la carte donne droit à plusieurs avantages et rabais. Il suffit de présenter cette carte chez les participants. L'agenda qui nous est remis mentionne

tous les commerces où nous bénéficions de rabais. De plus, la revue «Virage» nous parvient quatre fois par année et nous permet d'en connaître davantage sur ce réseau auquel nous faisons partie.

Fernande Arguin

COMITÉ DU P'TIT BONHEUR DE PIOPOLIS

Depuis vingt ans déjà, les bénévoles oeuvrent de diverses façons afin d'améliorer la vie des gens de Piopolis. Ce vingtième anniversaire fut souligné le 19 septembre dernier, lors d'un repas organisé par les membres du Comité. Une atmosphère de fête réunissait plus de 70 personnes autour des tables bien garnies.

Comme à l'accoutumée, nous avons eu le bonheur d'accueillir notre curé, Daniel Gilbert. Celui-ci profite toujours de ces repas pour présider et célébrer l'Eucharistie à 11h30, avant de partager par la suite avec tous et toutes autour de la table. Ce fut agréable d'accueillir aussi des personnes qui avaient travaillé, dès la première heure, au Comité fondateur. De plus, d'anciens bénévoles, maintenant à l'extérieur, ont pu se joindre à nous.

C'est toujours dans une ambiance familiale que se déroule ces repas et tous et toutes peuvent y prendre part, moyennant un coût minime. Pour connaître la date de ces dîners, il suffit de surveiller l'annonce faite dans le feuillet paroissial.

À l'approche du temps des Fêtes, les membres vous souhaitent leurs meilleurs vœux et vous disent "À la prochaine!"

Les membres du P'tit Bonheur de Piopolis
Clémence Lafontaine, présidente.

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

A) Le cimetière :

Cette année, onze autres concessionnaires se sont prévalus de la possibilité de s'assurer de l'appartenance de leur concession pour une autre période de 50 ans par le paiement anticipé de l'entretien à long terme de leur lot. À date, 65 concessionnaires en ont profité. C'est un acquis assuré pour vous et de la quiétude pour vos descendants. Je vous en félicite.

Il est probable que cet hiver, le calvaire soit dénudé de ses trois statues. Elles sont en état de décrépitude avancée. Celles-ci ont vraiment besoin d'une «chirurgie esthétique», c'est ce qu'on va leur faire faire sous peu. Notre objectif est de restaurer le calvaire au complet pour 2009, l'année du centenaire de l'église.

B) L'église paroissiale :

Activités de financement : Cet automne, Florian Grenier, aidé de Charles-Auguste Lafontaine, de Daniel Grenier et de Danny Grenier, a récolté environ 2000\$ pour la vente de bois provenant de la réserve de sable de la Municipalité.

Le 8 septembre dernier, l'équipe de bénévoles a réalisé la plus haute cueillette de bouteilles et cannettes recyclables encore jamais atteinte soit de 488,20\$ net. BRAVO à eux et à vous qui les cumulées de cueillette en cueillette. La prochaine est prévue pour la mi-mai 2008. Vous pouvez aussi aller les porter et nous remettre les coupons de caisse, quelques-uns le font déjà. Vous avez le choix!

Concernant la C.V.A., notre objectif a encore été dépassé cette année. Nous avons ramassé la magnifique somme de 18 498,00\$. Merci aux 21 personnes qui ont fait le porte-à-porte et à chacun(e) de vous qui ont

donné généreusement. Que le Seigneur vous bénisse et vous garde en meilleure forme possible!

Pour terminer, je profite de l'Échos de Piopolis pour rectifier certaines rumeurs et vous donner l'heure juste. Des citoyens(nes) se font dire que c'est grâce aux concerts que notre église ne subit pas le même sort que celle de Marston. Jugez par vous-même. La Fabrique ne reçoit que 0,75 cents de redevance par billets vendus. À date pour les 6 concerts de la programmation 2007, nous avons reçu en «location» un total de 1653,00\$. Vous comprenez donc que la vitalité de l'Église dépend de vous qui la fréquentez et que sa santé financière repose presque entièrement sur ceux et celles qui contribuent annuellement à la C.V.A.. C'est par solidarité entre les comités existants que nous accueillons le Festival Saint-Zénon de Piopolis au sein de l'église paroissiale car c'est en partageant nos ressources «QU'IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE» à Piopolis. C'est donc dans cet esprit de charité chrétienne que dorénavant le samedi du mois qu'il y aura un concert, la messe sera célébrée à la salle municipale. C'est donc un rendez-vous pour la messe à la salle municipale le samedi 8 décembre prochain à 19h00 puisqu'il y aura à l'église un super de beau concert de Noël. C'est à ne pas manquer!

Les membres du Conseil de gestion Lucie F. Grenier, Florian Grenier, Luc Bourgault et Joël Gosselin ainsi qu'André Martel, marguillier se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et une bonne année 2008.

Diane Lafontaine
Présidente du conseil de gestion
(819) 583-4431